

AutoCarMax.ca

Auto Car Max

17105 Boulevard Hymus
Kirkland
H9H 3B7

1 438 806-0909

Marque / Modèle

BMW X1 AWD TOIT PANOIMPÉCABLE ...

Année

Odomètre indiqué / réel*

2012

71 000 km

Transmission

Traction

automatique

traction intégrale

Moteur

Carburant

4 cyl. / 2,8 litres

régulier

Numéro de série

Numéro d'inventaire



ÉQUIPEMENTS

Air climatisé, Régulateur de vitesse, Sièges chauffants, Miroirs chauffants, Portes électriques, Miroirs électriques, Servo-direction, Vitres électriques, Volant ajustable, Climatisation 2 zones, Climatisation automatique, Freins ABS, Coussin gonflable pour le conducteur, Phares anti-brouillard, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Coussins gonflables latéraux, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Détecteur de pluie, AM/FM stéréo, Bluetooth, Lecteur DC, Lecteur MP3, Ensemble audio premium, Consommation autoroute (L/100 KM) : 6.5 - 6.5, Consommation ville (L/100 KM) : 10.2 - 10.2, Couple (torque) : 258 @ 1250, Chevaux-vapeur : 241 @ 5, Déplacement L/Cl : 2 / 122, Réservoir d'essence (Litres) : 63 - 63, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Régulateur de température, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Miroir vanité conducteur illuminé, Miroir vanité passager illuminé, Sièges arrière traversables, Système surveillance

PRIX DE VENTE

17 950 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A 6 mois ou 10 000 km B 3 mois ou 5 000 km C 1 mois ou 1 700 km

D Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Commentaires

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 3330789